

CONCOURS 34^e ÉDITION 2025-2026

« Écrits pour la fraternité »

Faire vivre la démocratie à l'école

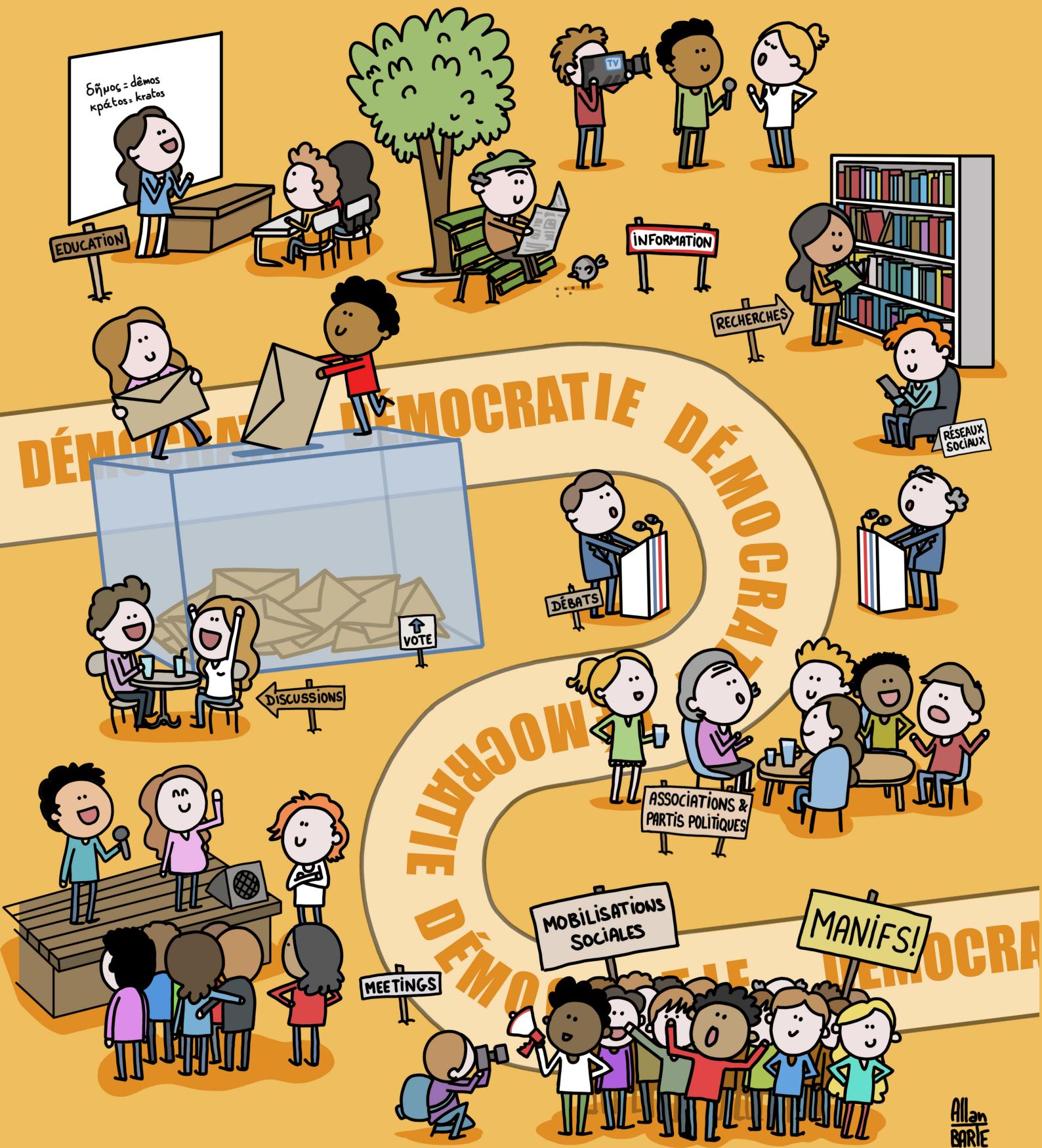
et dans les lieux d'éducation populaire

LDH

Fondée en 1898



Section
de Mont-
de-Marsan



Qu'est-ce que la LDH (Ligue des droits de l'Homme) ?

La LDH est une association généraliste attachée à l'universalité et à l'indivisibilité des droits politiques, économiques, sociaux et culturels. En faisant référence, dès le premier article de ses statuts, à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789, mais aussi à celle de 1793, auxquelles se sont ajoutées la Déclaration universelle de 1948 et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales de 1950, le message que porte la LDH est celui de l'indivisibilité des droits et des libertés. Ceux-ci doivent être protégés, particulièrement lorsque la démocratie est malmenée par des crises politique, économique ou sociale. L'ambition généraliste de la LDH l'amène ainsi à être présente sur de nombreux terrains et à prendre toute sa place dans bien des combats. Aujourd'hui comme hier, elle ne se contente pas de dénoncer les injustices mais s'efforce de promouvoir la citoyenneté politique et sociale de toutes et tous et de garantir l'exercice entier de la démocratie.

La LDH fonde le combat pour les droits sur un engagement civique et politique

Laïque, la LDH compte des membres de toutes opinions philosophiques et religieuses. C'est aussi une organisation politique, non partisane, qui se situe dans la République, quitte à en être la mauvaise conscience. Elle maintient un dialogue permanent avec l'Etat et se donne le droit de contrôler l'activité de ses structures, lorsque la défense des droits est en cause.

La LDH entretient, en toute indépendance, les rapports qu'elle juge utiles avec les forces politiques, associatives et syndicales, à l'exception de celles qui violent les principes pour la défense desquels elle a été créée. Par nature, elle favorise les rassemblements et les actions dans le cadre de nombreux collectifs.

Parce qu'aujourd'hui, ce sont des millions d'êtres humains en France et des milliards dans le monde qui sont privés de libertés ou sacrifiés à une sorte de raison économique qui voudrait, au nom du dogme de la loi du marché, faire accepter le chômage, la misère, voire la tyrannie. La LDH est membre de la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et d'EuroMed Droits.

FAIRE VIVRE LA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE ET DANS LES LIEUX D'ÉDUCATION POPULAIRE

C'est sur le thème de la démocratie que nous vous proposons cette année de vous exprimer.

Au sens littéral, le mot « démocratie » signifie « pouvoir du peuple ». Aujourd'hui, ce terme revient sans cesse dans les médias, dans les tribunes et expressions publiques : « démocratie menacée », « démocratie en danger », « atteintes à la démocratie »...

Par le monde, nombreux sont les peuples qui se mobilisent pour revendiquer la démocratie comme mode de gouvernement de leur pays. Souvent, ce sont les jeunes qui montrent le chemin : en Turquie, en Tunisie, en Iran pour ne citer que quelques exemples. Pour comprendre ce qui se joue pour le bien de toutes et tous, il est essentiel de permettre aux enfants et aux jeunes de faire leurs expériences, de se construire autour des valeurs de respect de soi et des autres. Il est important aussi de leur permettre de développer leur esprit critique, indispensable pour pouvoir résister aux manipulations courantes sur les réseaux sociaux.

Où donc les enfants et les jeunes peuvent-ils acquérir une conscience démocratique si ce n'est à l'école et dans les lieux d'éducation populaire ?

L'éducation à la citoyenneté et l'apprentissage de la démocratie sont des missions incontournables de ces lieux de vie collective.

Si l'éducation à la citoyenneté repose sur l'acquisition de connaissances relatives aux institutions républicaines et de compétences liées aux règles du « vivre ensemble » en société, la démocratie ne peut s'apprendre que par une pratique effective et régulière.

La démocratie n'est pas seulement une forme de gouvernement, ni seulement l'exercice du droit de vote, mais un type de société dans laquelle la résolution des conflits doit se faire de manière pacifique, à partir de l'écoute bienveillante de l'autre.

Dans un monde de plus en plus complexe, marqué par les mouvements extrémistes, par diverses formes de racismes et par la xénophobie, la démocratie apparaît comme un mode de vie fait de tolérance, de solidarité, d'égalité et de liberté.

Pratiquer la démocratie dès le plus jeune âge c'est pouvoir exprimer ses opinions, participer au débat, délibérer sur des projets pensés et construits autour de l'intérêt général, prenant en compte la diversité des individus sans en laisser certains sur le bord de la route.

En choisissant le thème de la démocratie pour cette 34^e édition du concours des Ecrits pour la fraternité, la LDH souhaite donner l'occasion aux jeunes de promouvoir cette démocratie du quotidien et de mettre en valeur toutes les initiatives qui permettent de faire vivre la démocratie localement, au plus près de celles et ceux qui sont l'avenir de notre société.

Transmettez vos réflexions, vos propositions sous les formes qui vous conviendront le mieux : textes, chansons, dessins, vidéos... Comme chaque année nous attendons avec impatience vos productions.

Françoise Dumont, présidente d'honneur de la LDH,
présidente du jury

**La LDH tient à remercier Allan Barte, auteur et illustrateur,
qui a illustré la thématique du concours de cette année.**

LE CONCOURS

Créé en 1991, le concours « Ecrits pour la fraternité », s'adresse aux classes de grande section de maternelle, de primaire, de collège, de lycée, d'établissement spécialisé mais aussi aux centres de loisirs et aux individuels. Les œuvres seront classées et primées selon huit catégories :

1) GRANDES SECTIONS, CP, CE1

2) CE2, CM1, CM2

3) 6^E, 5^E

4) 4^E, 3^E

5) LYCÉES

6) FORMATIONS PROFESSIONNELLES

7) CLASSES ET ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS :
ULIS-SEGPA-IME-IMPRO-EREA-ITEP

8) STRUCTURES COMPLÉMENTAIRES DE
L'ÉDUCATION NATIONALE : CENTRE DE
LOISIRS, CONSEIL MUNICIPAL DE JEUNES, ETC.

« ÉCRITS POUR LA FRATERNITÉ » — COMMENT PROCÉDER ?

Les œuvres comportent les textes (en prose ou en vers, scènes de théâtre, textes de chanson), les vidéos, les audios, les œuvres plastiques et graphiques, et les combinaisons de différentes formes d'expression.

Nous recevons de très nombreuses œuvres multimédias (vidéos et sons) :

- elles ne doivent pas dépasser une durée de trois minutes ;
- veillez à la qualité des sons et des images.

N'hésitez pas à illustrer vos poèmes, scènes de théâtre, chansons et autres textes littéraires.

Pour en savoir plus sur les consignes de création : clotilde.julien@ldh-france.org

— Enseignants, éducateurs ou particuliers :

Envoyez les œuvres à la section LDH la plus proche de chez vous (www.ldh-france.org/en-region) avant le 25 mars 2026, en joignant la fiche de participation bien renseignée pour chaque œuvre.

— Sections et fédérations de la LDH :

Organisez un jury local et une première remise de prix début avril.

Envoyez ensuite uniquement les deux meilleures œuvres individuelles et les deux meilleures œuvres collectives de chaque catégorie avant le 10 avril 2026 au siège national, avec la fiche de participation rattachée à chaque œuvre correspondante. Pensez à faire des copies, les œuvres ne seront pas restituées à part les œuvres primées lors de la remise des prix nationale ou si vous venez les récupérer au siège.

Dans chaque catégorie, les œuvres individuelles et collectives seront primées séparément.

Les œuvres écrites, graphiques, plastiques, vidéographiques et musicales seront primées de façon confondue.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Téléchargez les fiches d'inscription des sections et les fiches de participation des enfants :
www.ldh-france.org (rubrique « Concours Ecrits pour la fraternité »)

- Retrouvez les contacts des sections et fédérations :
www.ldh-france.org (rubrique « La LDH près de chez vous »)

- Contact au siège :
Ligue des droits de l'Homme - Ecrits pour la fraternité
138 rue Marcadet, 75018 Paris
01 56 55 51 15, clotilde.julien@ldh-france.org

La fiche de participation, dûment remplie, doit être jointe à l'œuvre.

DATES À RETENIR

25 mars 2026

Date limite d'envoi des œuvres aux représentants locaux de la LDH (sections).

10 avril 2026

Date limite d'envoi par les sections de la LDH au jury national des deux meilleures œuvres (individuelles et collectives) de chaque catégorie.

Mai 2026

Réunion du jury national pour sélectionner les meilleures œuvres.

Juin 2026

Remise des prix nationale, à Paris.

Merci de respecter impérativement les délais d'envoi des œuvres.

REMISE DES PRIX NATIONALE

Une fois le jury national réuni, les lauréates et lauréats seront ensuite invités, en juin 2026, à la remise des prix nationale, qui aura lieu à Paris et où leur seront remis des lots (livres, BD, jeux éducatifs, papeterie, places de parcs...). Pour chaque œuvre primée (individuelle et collective), le siège de la LDH finance en principe l'équivalent d'un aller-retour en train 2^{de} classe pour un enfant et un adulte accompagnateur (autres conditions pour les trajets hors métropole, pas de prise en charge des billets d'avion).



« LES FRONTIÈRES NE DEVRAIENT PAS NOUS SÉPARER, MAIS NOUS RAPPELER QUE NOUS SOMMES TOUS MEMBRES DE LA MÊME FAMILLE HUMAINE »

Sur la base d'une réflexion de Kofi Annan

BILAN ET PERSPECTIVES (2024-2025)

À nouveau cette année, des élèves de tous âges ont démontré une vraie ouverture d'esprit, une réelle sensibilité et une grande créativité en participant à la trente-troisième édition du concours « Ecrits pour la fraternité », sur le thème des frontières. Grâce à l'engagement et au dynamisme des actrices et acteurs locaux de la LDH et de nombreux enseignants et animateurs, ce sont près de quatre mille jeunes qui ont pris part à cette belle initiative pour la fraternité qui, chaque année, permet d'enrichir notre réflexion sur un des thèmes majeurs des droits et libertés.

Un travail local

Une soixantaine de sections et fédérations de la LDH ont élargi leurs contacts avec des enseignants, des éducateurs et des établissements, afin de faire participer encore davantage de classes au concours.

Plus d'une centaine d'établissements scolaires, des instituts médicaux spécialisés, des associations, des conseils municipaux de jeunes... ont, une nouvelle fois, proposé ce pari à près de quatre mille jeunes. Avec le thème « *Les frontières ne devraient pas nous séparer, mais nous rappeler que nous sommes tous membres de la même famille humaine* », nous avons souhaité amener les jeunes à réfléchir, à écrire, à créer sur un thème en lien avec l'actualité et les droits des personnes étrangères.

Plusieurs centaines d'œuvres ont été primées au niveau local dans un premier temps. À l'instar des années précédentes, les remises des prix locales ont souvent donné lieu à l'organisation de manifestations diverses : expositions, représentations théâtrales, conférences en présence de personnalités du monde enseignant, politique et associatif.

La remise des prix nationale

Le samedi 14 juin 2025, 42 œuvres (17 individuelles et 25 collectives) ont été récompensées au niveau national.

Nous sommes reconnaissants à la MGEN d'avoir permis à la cérémonie de remise des prix de se dérouler dans leur amphithéâtre, lieu constituant un cadre agréable et privilégié. Une centaine de personnes étaient réunies pour découvrir les œuvres primées. Les jeunes lauréates et lauréats ont présenté leurs travaux devant parents, enseignants et éducateurs, en présence de membres du jury et de membres du Bureau national et du Comité national de la LDH, dans une atmosphère chaleureuse.

Une mobilisation à poursuivre

Nous vous appelons dès aujourd'hui à poursuivre cette mobilisation, à relancer cet événement et à lui donner la place qui lui revient dans votre région. Avec ce concours, la LDH affirme sa dimension pédagogique. Il nous importe que les jeunes générations soient sensibilisées aux droits, aux thèmes qui nous sont chers. Et pour cela, nous avons besoin de vous, de votre ambition et de votre militantisme.



REMERCIEMENTS

La LDH remercie la MGEN pour le prêt de son grand amphithéâtre, ainsi que tous ses partenaires pour leur soutien actif, fidèles mais aussi nouveaux, grâce à qui les lauréates et lauréats furent largement récompensés.

En 2024-2025 nous ont soutenu :

aquarium de Limoges ; aquarium de Lyon ; aquarium Sea life ; Alice éditions ; château du Clos-Lucé ; Cité de l'espace ; Cité des sciences et de l'industrie – Palais de la découverte ; comédie de Picardie ; Compagnie des bateaux-mouches ; Compagnie Inter îles ; Crédit mutuel Ile-de-France ; Culture espaces ; département de la Vendée – Harras de Vendée ; édition AC Média / Ki-oon ; éditions Casterman ; éditions de l'Agrume ; éditions de l'Atelier ; éditions Didier jeunesse ; éditions du Ricochet ; éditions Hachette enfants et Deux Coqs d'or ; éditions Ecole des Loisirs ; éditions La Fabrique ; éditions Les Fourmis rouges ; éditions Rue du monde ; éditions Sarbacane ; Family Park ; Fondation Seligmann ; Grand Aquarium de Saint-Malo ; grottes de Bétharram ; Hôtel de Caumont – Centre d'art ; La Cité de la mer – Cherbourg ; La Folie de Finfarine ; La Maison des histoires ; Le Musée en herbe ; Le Syndicat des éditeurs de la presse magazine (SPEM) ; Lumigny safari reserve ; Maison de la mer de Lorient ; musée de Borda ; musée de Cluny ; musée départemental Arles antique ; musées de Strasbourg ; musée des Beaux-Arts de Lyon ; musée du débarquement d'Arromanches ; Musée du jouet ; Musée national de la préhistoire (Les Eyzies) ; Musée vivant des vieux métiers ; Nausicaa ; office de tourisme de Blaye (citadelle de Blaye et Verrou Vauban) ; parc Ange Michel ; planétarium de Belfort ; planétarium Peiresc Aix-en-Provence ; Planète sauvage ; Samara ; Semitour ; théâtre du Grand-Rond ; théâtre du Pavé ; zoo de Labenne.

Suivre la LDH

[ldhfrance](#) [@ldh.fr](#)
 [@LDH_Fr@piailla.fr](#)



138 rue Marcadet – 75018 Paris
01 56 55 51 00 – ldh@ldh-france.org
www.ldh-france.org